

DU JEUDI 12 DECEMBRE 2013



MAIRIE
DE
VILLEDIEU

84110

Téléphone : 04.90.28.92.50
Télécopie : 04.90.28.96.82

Étaient présents : Pierre Arnaud, maire ; Nadine Bernard ; Armelle Dénéreaz ; Roland Fontana ; Jean-Laurent Macabet ; Michèle Mison ; Aurélie Monteil, quatrième adjointe ; Philippe de Moustier, troisième adjoint ; Guillaume Portugues, deuxième adjoint Majo Raffin ; Olivier Sac.

Étaient absents excusés : Sandrine Blanc, première adjointe ayant donné procuration à Guillaume Portugues.

Étaient absents : Valéry Barbato ; Jean Marie Dusuzeau.

Olivier Sac est nommé secrétaire de séance.

Séance ouverte à 20 h 40

I. REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Le maire explique qu'il convient de définir les horaires de classe qui seront mis en place à la rentrée 2014, avant le 19 décembre 2013.

Suite aux différentes réunions de la commission, les horaires définis seraient les suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30 et le mercredi de 8 h 45 à 11 h 45.

Le conseil municipal vote à 12 abstentions et 1 voix contre ces horaires.

Un courrier doit être envoyé à l'inspection académique, pour notifier la décision du conseil municipal.

Il faudra définir un projet périscolaire avec des activités pédagogiques pour le début d'année 2014, et définir si les activités proposées seront payantes ou non.

II. DELIBERATION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°4 - COMMUNE

Le maire explique à l'assemblée que certaines opérations d'investissement doivent être modifiées et qu'il convient d'équilibrer également certains comptes de fonctionnement, il propose les virements suivants :

Compte dépenses :

| Chapitre | Compte | Opération | Libellé | Montant |
|----------|--------|-----------|--|---------------|
| 014 | 73918 | / | Autres reversements sur autres impôts locaux | 40 000,00 € |
| 20 | 2031 | 174 | Maison Pythoud | 1 200,00 € |
| 16 | 1641 | OPFI | Emprunt | 900,00 € |
| 22 | 2288 | 175 | Fonds de commerce Villadeï | - 2 100,00 € |
| 012 | 6411 | / | Personnel titulaire | - 17 290,00 € |
| 65 | 6531 | / | Indemnités | - 8 000,00 € |
| 65 | 657364 | / | Charges à caractère industriel et commercial | - 14 710,00 € |

Unanimité.

III. DELIBERATION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1 - ASSAINISSEMENT

Le maire explique à l'assemblée qu'il est nécessaire de modifier certains comptes de fonctionnement du budget assainissement 2013, il propose les virements suivants :

Compte dépenses :

| Chapitre | Compte | Opération | Libellé | Montant |
|----------|--------|-----------|------------------------------|---------|
| 011 | 6156 | / | Charges à caractères général | 700,00 |
| 66 | 66111 | / | Intérêts d'Emprunts | -700,00 |

Unanimité.

IV. DEVIS POUR L'INSCRIPTION SUR LE MUR DE L'ECOLE

Aurélie Monteil présente les deux devis reçus sur les quatre demandés et attendus depuis 2 mois. À prestations équivalentes, la société 2LD de Vaison-la-Romaine est le moins-disant, pour un prix de 920,92 € TTC.

Unanimité.

V. CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE SUR LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL, AU PROFIT DE LA SCI VOLUBILIS

Monsieur le maire fait part au conseil de la demande de la SCI Volubilis souhaitant obtenir une servitude de passage sur le domaine public communal, attenant à la parcelle cadastrée E 367, en vue d'y réaliser l'accès handicapé nécessaire suite à l'obtention d'un permis de construire pour la réhabilitation de l'ancienne salle paroissiale, sise rue du Mistral, en lieu d'accueil pour le public.

Le maire précise que cette servitude, à titre réel et perpétuel, se fera suivant le plan présenté, que les travaux devront être réalisés conformément au plan (rampe en béton lavé) et les aménagements communaux devront être remis en place après les travaux. Les frais d'actes seront à la charge exclusive du demandeur.

Le conseil municipal vote à 1 voix contre et 12 pour.

VI. SUBVENTION A L'ASSOCIATION « ÉCLATS DE SCENE » POUR L'ORGANISATION DES « CONVIVIALES »

Olivier Sac explique à l'assemblée que cette association sollicitait 1 000 € pour l'organisation des « Conviviales » qui consistent en la représentation de trois spectacles, dont deux destinées aux enfants. Après avoir reçu Mathieu Castelli, responsable du projet, en présence de Michèle Mison, Aurélie Monteil et Olivier Sac, le prix a été négocié à 700 € avec une mise à disposition de la salle polyvalente pour les représentations.

Unanimité.

VII. QUESTIONS DIVERSES

1. Informations sur l'urbanisme

a. Permis de construire

Néant.

b. Déclaration préalable

La SCI Maromel – Michel Enguent a déposé une déclaration préalable le 19/11/2013 pour la construction d'une piscine et des modifications d'ouvertures, Route de Mirabel, zone Nh. En cours d'instruction.

Josette Avias a déposé une déclaration préalable le 05/12/2013 pour la construction d'un muret sur sa terrasse, Rue des Espérants, zone Ua. En cours d'instruction.

c. Levée du droit de préemption urbain

Le maire informe le conseil qu'il a levé le droit de préemption urbain sur :

- les parcelles cadastrées A 439, 441 et 442, située Terre des Frères, appartenant aux Consorts Pont, au profit de M. et Mme Cossard Pascal.
- la parcelle cadastrée E 392, située la Ruelle, appartenant M. et Mme Frering René, au profit de Melle Tudo Julie.

2. Devis de réparation du monument chemin de Saint-Claude

Le maire rappelle qu'un camion a percuté le monument chemin de Saint-Claude et que ce dernier s'est cassé en tombant. L'expert est venu constater les dégâts et à demandé un devis, que nous avons reçu de la Marbrerie Benintendi. Le montant des travaux s'élève à 717,60 € TTC, qui seront pris en charge par notre assurance.

3. Point sur les travaux en cours et à venir et les différents dossiers

Chemin du Moulin : les travaux d'enfouissement des câbles électriques, téléphoniques et l'enlèvement des poteaux sont en cours et devraient se terminer la semaine prochaine.

Grand' Rue : les travaux ont été repoussés, car il était impossible qu'ils aient lieu en même temps que ceux chemin du Moulin. Les travaux concernent le remplacement des canalisations en plomb et la réfection de la Grand' Rue jusqu'à la place du Général de Gaulle. L'aménagement jusqu'aux poubelles route de Roaix est prévu dans un second temps, il permettra de sécuriser la sortie du chemin du Devès.

Assainissement des parcelles « Banache » : les travaux, effectués par Alain Bertrand, sont en cours.

Sources : compte tenu du temps, Jean-Laurent Macabet explique que les travaux sont repoussés en début d'année prochaine.

Sens interdit chemin du Connier : le maire explique qu'il faudrait ajouter une plaque sous le sens interdit du chemin du Connier spécifiant « sauf riverains et services », car les chauffeurs du service ordures ménagères de la Copavo ne veulent plus passer.

Toiture du bar : le maire a contacté l'entreprise Ribaud pour la consolidation d'une partie de la toiture du bar pour réparer une fuite qui dégrade sérieusement le bâtiment. Selon l'entrepreneur il y aurait une journée de travail et cela coûterait environ 1 000 €. Le conseil municipal est d'accord sur le principe de mise hors d'eau du bâtiment.

Calmettes : Nous allons lui faire un courrier recommandé pour lui demander de bien vouloir donner son congé pour le 31 décembre 2013, comme il s'y était engagé auprès de Philippe de Moustier. Une copie sera envoyée à Maître Maritan et à l'huissier pour le recouvrement de sa dette envers la commune.

SFIL : Philippe de Moustier a contacté FFIL pour refinancer l'échéance de janvier 2014 sur 5 mois, comme cela a été fait pour celle de janvier 2013. Cela permettra à la commune de passer un début d'année avec un fonds de roulement correct.

4. Agenda

- Jeudi 19 décembre à 18 h 15 à la Maison Garcia : remise des colis aux Aînés
- Vendredi 20 décembre à 18 h 30 à la mairie : remise des colis aux employés
- Jeudi 9 janvier à 18 h 30 à la Maison Garcia : vœux du maire

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 50.